

Lancement du *Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale (PAGIEPS) 2017-2023*

Drummondville, 11 décembre 2017 – Hier avait lieu le lancement du *Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale (PAGIEPS) 2017-2023* du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) en présence du Premier ministre Philippe Couillard, du ministre François Blais et de la ministre Lucie Charlebois.

Présente en tant qu'interlocuteur privilégié du gouvernement du Québec en matière de lutte contre la pauvreté, la Table nationale des Corporations de développement communautaire (TNCDC) reconnaît l'intérêt de certaines mesures mais demeure toutefois sur son appétit.

La reconnaissance du réseau des CDC et des organismes communautaires

Le nouveau PAGIEPS comporte une bonne nouvelle pour le réseau des CDC. Après plusieurs années de stagnation, le *Programme de financement des Corporations de développement communautaire* sera bonifié d'une somme cumulative de 4.5 millions d'ici 2023. Cela viendra rehausser le financement des corporations existantes et en soutenir de nouvelles. Par contre, si cette somme est perçue comme une bouffée d'air pour les CDC étranglées par le manque de financement, elle ne sera toutefois pas suffisante pour permettre un développement significatif du pouvoir d'agir des CDC dans les communautés. Ce financement permettra toutefois de maintenir leur action dynamisante dans les collectivités, partout au Québec.

L'apport des organismes communautaires y est aussi reconnu. Après des années de gel de financement, la bonification du financement des organismes en défense collective des droits et en sécurité alimentaire vient effectuer une partie du rattrapage nécessaire.

Toutefois, rappelons que les organismes communautaires souffrent d'un sous-financement chronique depuis des années. La campagne *Engagez-vous pour le communautaire*, qui regroupe l'ensemble des 4000 organismes d'action communautaire autonome du Québec, considère que le manque à gagner dans le financement communautaire se situe à 475 millions par année. Le nouveau plan du gouvernement est malheureusement loin de répondre à cet objectif. Nous reconnaissons néanmoins que ce nouvel apport financier est un pas dans la bonne direction.

L'approche territoriale et concertée en matière de lutte à la pauvreté et d'exclusion sociale

Les CDC étant des acteurs de développement local social, la TNCDC ne peut qu'approuver la reconduction du Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS) à la hauteur de 160M\$ sur 6 ans. Par cette mesure, le gouvernement reconnaît l'autonomie des communautés à identifier les enjeux propres à leurs territoires en matière de lutte à la pauvreté et d'exclusion sociale. Le FQIS permettra le maintien de la mobilisation des partenaires des milieux autour de projets structurants. Toutefois, bien que les sommes injectées dans ce troisième Plan de lutte constituent une initiative intéressante, elles demeurent bien en deçà des besoins des collectivités.

Beaucoup de mesures d'insertion en emploi, bien peu de mesures de protection publiques

Comme son nom nous l'indique, ce nouveau plan du gouvernement mise sur l'intégration à l'emploi. Bien que la TNCDC reconnaisse l'emploi comme mesure de lutte à la pauvreté, la prépondérance des stratégies orientées sur les incitatifs à l'emploi nous inquiètent. Bien que ces mesures puissent encourager certaines personnes à retourner sur le marché de l'emploi, ceux et

celles qui en sont le plus éloigné nécessitent un accompagnement et un soutien social bien supérieur avant de pouvoir intégrer un emploi et sortir de la pauvreté.

Les orientations choisies nous indiquent que le gouvernement a choisi de considérer la pauvreté comme une responsabilité individuelle plutôt que de questionner un système qui engendre les inégalités sociales. Il aurait été souhaitable que le gouvernement du Québec se penche sur des mesures de protection publiques et des mécanismes de redistribution de la richesse pour lutter contre la pauvreté, ce qui s'avère nécessaire pour les 800 000 personnes vivant actuellement sous le seuil de la pauvreté au Québec.

Au sortir d'un contexte de fragilisation des structures publiques régionales et de mesures d'austérité budgétaire, le nouveau plan du gouvernement du Québec contient plusieurs mesures intéressantes, certes, mais prévoit peu d'actions globales et structurantes pour permettre de rattraper les impacts des coupures des dernières années et de lutter efficacement et en profondeur contre la pauvreté et l'exclusion sociale au Québec.

-30-

La Table nationale des Corporation de développement communautaire (CDC) regroupe 63 CDC et près de 2500 organismes communautaires au Québec.

Renseignements: Eve-Isabelle Chevrier, directrice générale, (819) 478-9647, dg@tncdc.qc.ca

Source : www.tncdc.com

Qui nous sommes

Mission d'une CDC

Une CDC est un regroupement d'organisations communautaires qui œuvrent dans divers champs d'activité sur un territoire donné, dont la mission est d'assurer la participation active du mouvement populaire et communautaire au développement socioéconomique de son milieu.

Mission de la TNDC

La TNDC a pour mission de regrouper les CDC du Québec et de les soutenir dans leurs objectifs. De plus, elle promeut la place incontournable qu'occupe le mouvement communautaire autonome dans le développement local, et ce, dans une perspective de justice sociale et de développement global et durable de notre société.